

# Centre commercial IKEA Aubonne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **105 (1979)**

Heft 19: **Comptoir Suisse, 60e foire nationale, Lausanne, 8-23 septembre 1979**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-73857>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Centre commercial IKEA Aubonne

Maître de l'ouvrage : IKEA SA — Aubonne

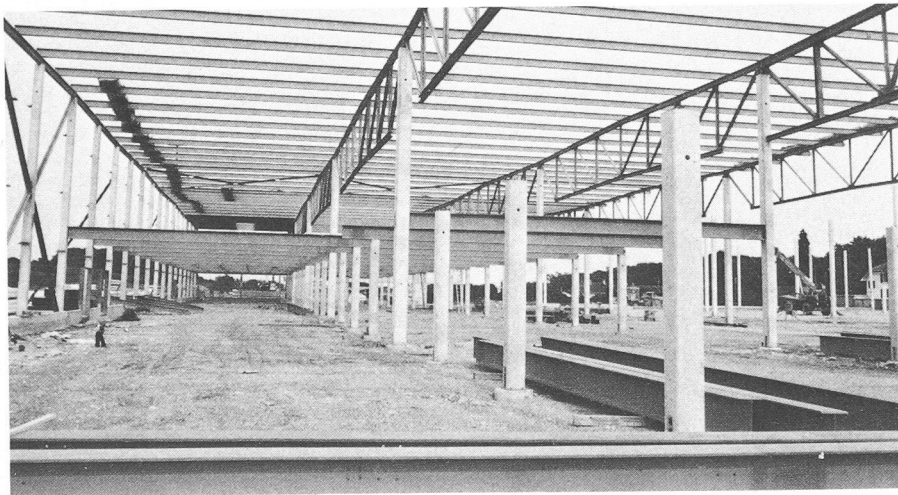
Représentant du Maître de l'ouvrage et projet : Norwood-SA Architecture

Ingénieur et coordination : M. M. Bou-baker, ingénieur EPFL-SIA, Renens

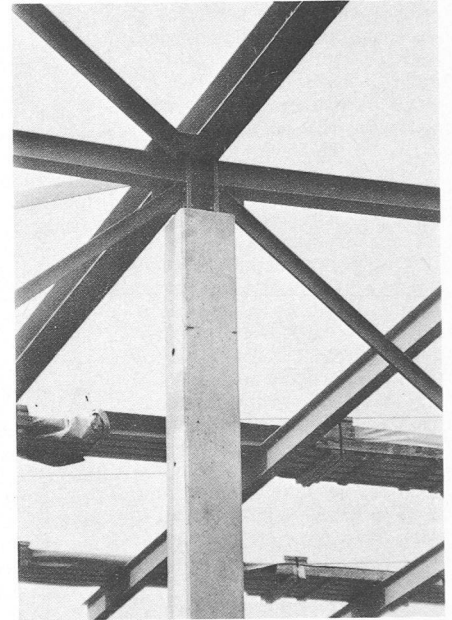
Entrepreneur général gros œuvre I et II : Camandona SA, Crissier

Entreprise de constructions métalliques : Ramelet Frères SA, Lausanne  
J. M. Stadlin, Morges

Pour ce centre commercial projeté à Aubonne, IKEA a lancé un concours de soumission en octobre 1977 auprès de 8 groupes d'entrepreneurs associés à des bureaux d'architectes et d'ingénieurs. Les dossiers ont été déposés au début du mois de décembre de la même année, les locaux mis en service en mars 1979.



Le bâtiment en cours de montage.



Détail de construction.

Les travaux de gros œuvre I et II ont été attribués à l'entreprise *Camandona SA*, qui a confié l'exécution des travaux de charpente métallique et des tôles de toiture et planchers au Consortium *Ramelet Frères SA* et *J. M. Stadlin*. L'ouverture du chantier a eu lieu le 19 mai 1978 et l'inauguration du Centre commercial le 21 mars 1979.

#### Données techniques :

— surface construite :	12 000 m <sup>2</sup>
— surface des planchers :	17 000 m <sup>2</sup>
— tonnage de l'ossature :	552 tonnes d'aciers qualité 37-1 et 52-3
— trame de base :	24,00 × 12,00 m

Ces planchers intermédiaires sont de construction mixte sur une trame de 12,00 × 6,00 m.

Les sommiers principaux en acier 52-3 portent sur les 12,00 m et sont des HEA 500, travaillant en poutres continues sur 3 appuis.

Les sommiers secondaires IPE 270, espacés de 2,40 m, sont attachés par un système à doubles cornières, selon les recommandations de la SZS.

Des tôles de planchers type *Holorib* 38/0,91 sont fixées par clouage sur l'ossature et des goujons connecteurs soudés aux axes des profilés.

Le bétonnage des dalles a été exécuté selon le système *vacuum* d'une épaisseur de 12 cm de béton pompé. L'exécution selon ce système a été rendue nécessaire

à cause des délais très courts pour la mise en service des dalles : 24 heures après le bétonnage.

Un traitement de surface adéquat au moment du bétonnage a permis de supprimer les chapes initialement prévues.

La toiture est composée de fermes à treillis comme poutres principales d'une portée de 24,00 m venant se fixer sur des chandelles en tête des colonnes en béton préfabriqué.

Les pannes IPE 270 et IPE 300 sur les rives sont espacées de 3,00 m et la continuité est assurée par un joint mixte de boulons HR et de soudure.

Sur les pannes, des tôles profilées thermo-laquées de type *Holodeck* servent de supports à l'étanchéité monocouche lestée de 4 cm de gravier.

## Construction

Les piliers ont été exécutés en béton préfabriqué pour répondre aux exigences de l'Établissement d'assurance contre l'incendie.

Ils ont été traités comme des colonnes métalliques avec plaques de base boulonnées sur plaques prescellées et incorporés, avec des douilles *Brugg* pour la réception des sommiers des planchers intermédiaires.



Les bâtiments prêts pour l'inauguration (photo Guignet).